

lancent en affaires par rapport à leur attitude envers les gens d'affaires établis depuis longtemps?

• (1605)

Étant donné toutes les réductions d'effectifs en cours actuellement tant dans les grandes entreprises qu'à la fonction publique, bien des gens se lancent en affaires pour la toute première fois. Pour pouvoir vraiment réussir, ils auront besoin de l'aide des établissements financiers du Canada. Je crois que les banques vont devoir grandement modifier leur position en ce qui concerne les capitaux de démarrage.

J'aimerais connaître l'avis du député de Durham, un comptable expérimenté, à ce sujet.

M. Shepherd: Monsieur le Président, je tiens à remercier le secrétaire parlementaire et député de Broadview—Greenwood. J'ai toujours été intéressé par ses propos. Nous ne sommes pas toujours d'accord à 100 p. 100, lui et moi, mais, au fond, nous visons à faire ce qu'il faut, à savoir accroître le capital disponible pour les petites et moyennes entreprises.

Le député a parfaitement raison. Les banques de notre pays ont oublié ce qu'elles faisaient au juste à l'origine, il y a bien des siècles de cela: elles investissaient dans les idées, dans la matière grise, dans les projets visant habituellement à rendre la vie meilleure à la population en général et à accroître son niveau de vie. J'ai remarqué que les banques investissent aujourd'hui dans les transactions financières. En Amérique du Nord, les banques s'intéressent surtout aux opérations monétaires. En fait, si l'on examinait le bilan de la plupart de nos banques, on verrait, je crois, qu'un fort pourcentage de leurs actifs est placé dans des titres gouvernementaux, par exemple. C'est devenu un phénomène mondial.

Le fait est que ces dettes et ces instruments financiers ne créent rien. Ils ne créent pas d'emplois. Ils ne transforment pas de technologies en quelque chose d'utile.

Que voyons-nous en Amérique du Nord? Nous voyons des gens comme Bill Gates qui doivent lancer une entreprise à partir de leur garage pour mettre leurs idées à profit et qui doivent trouver des personnes qui acceptent de donner 50 \$ s'ils peuvent acheter tant d'actions en espérant récupérer une partie de leur argent à un moment donné. Les banques trouvent cela plutôt fou.

J'ai un exemple de cela dans ma propre circonscription. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai eu le plaisir de féliciter l'entrepreneure canadienne de l'année dans le domaine des exportations. Cette femme était autrefois ma cliente. Elle taillait des lisières de fourrure et les assemblait sur une ficelle. Je dois dire que, moi-même, je trouvais cela ridicule à l'époque. C'est ainsi qu'elle a créé un manteau de fourrure réversible. J'ai sollicité pour elle l'aide de diverses banques, qui ont refusé carrément en disant: «Quelles garanties allez-vous nous donner, des lisières de fourrure?» Savez-vous qui a finalement accepté? Non pas une banque canadienne, mais une banque de l'Angleterre.

Initiatives ministérielles

Cette femme emploie aujourd'hui des centaines de personnes. Sa petite entreprise, installée dans ma circonscription, offre des emplois dans une région principalement rurale. Son produit est vendu dans le monde entier, surtout au Japon et dans le Sud-Est asiatique. Elle crée des emplois et des échanges en devises fortes pour notre gouvernement et notre pays et cela, sans l'aide des banques.

Oui, le député a parfaitement raison. Toute l'attitude de notre système bancaire doit changer. Il faut se décider à soutenir notre secteur de la petite et moyenne entreprise.

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, j'ai une question toute simple que j'ai déjà posée à d'autres députés. Elle concerne le recouvrement intégral des coûts prévu dans ce projet de loi.

Le député de Broadview—Greenwood a dit que les petites entreprises ont besoin du coup de pouce que leur donne la Loi sur les prêts aux petites entreprises, mais on leur demande ici de payer pour quelque chose qu'elles pensent obtenir du gouvernement. On demande aux chefs de petites entreprises qui contractent des emprunts en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises de payer pour absolument tout, pour tout avantage découlant de cette loi, et cela m'apparaît être un grand circuit de blanchiment d'argent par l'entremise du gouvernement. J'aimerais que le député nous explique quels avantages obtiendront vraiment les gens qui empruntent en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

• (1610)

M. Shepherd: Monsieur le Président, le député de St-Albert revient sans cesse sur cette question. Comme la répétition est une bonne méthode didactique, il est à espérer que le député écoutera un peu plus cette fois-ci.

Premièrement, il n'y a là rien de terriblement inhabituel. Ce programme a été mis en place dans l'intérêt des petites et moyennes entreprises.

Voyons l'envers de la médaille. Que ferons-nous si le gouvernement n'essaie pas de recouvrer ces mauvaises créances? Qu'est-ce que cela signifie? Cela veut-il dire que nous mettons un point final à un programme qui, comme nous le savons, a porté fruit? Nous savons que ce programme est venu en aide à de nombreuses entreprises et qu'il a probablement permis la création de milliers et de milliers d'emplois au Canada.

Peut-être le député voudrait-il que le gouvernement absorbe 100 millions de dollars de pertes sur prêts? Est-ce responsable de la part des réformistes de dire au gouvernement du Canada qu'il doit réduire les dépenses et se ressaisir, mais qu'il n'y a aucun problème à ce qu'il engloutisse 100 millions de dollars pour les pertes sur prêts?

Les programmes de recouvrement des coûts n'ont rien d'inhabituel. Ils sont très courants dans les entreprises du monde entier. Le gouvernement se comporte en l'occurrence comme une entreprise, donnant des chances aux petites entreprises, sans occasionner de coûts pour les contribuables.